M-1340

22 juillet 2020

Réponse du Conseil administratif à la motion du 7 mars 2018 de M^{mes} et MM. Ariane Arlotti, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Emmanuel Deonna, Delphine Wuest et Gazi Sahin: «Les saunas des piscines des Vernets et de Varembé sont bondés, agrandissons-les! Développons-les!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- qu'en 2011 un sauna avait été ouvert temporairement dans la piscine des Vernets dans le cadre de l'événement «Vernets-les-Bains» et que ce dernier avait connu un très vif succès:
- qu'avec ce vif succès auprès de la population la Ville de Genève a décidé de le maintenir et d'en construire un autre dans la piscine de Varembé;
- que ces saunas, depuis bientôt dix ans maintenant, sont fort appréciés tous les jours par les usagers et sont régulièrement bondés à certaines heures;
- que le bien-être que cet espace de sudation procure est un bienfait pour la santé et tout à fait complémentaire aux diverses pratiques sportives;
- que de construire un sauna dans l'enceinte d'une piscine est tout à fait courant dans de nombreux pays, et la norme dans les pays du Nord,
 - le Conseil municipal demande au Conseil administratif:
- de rénover et développer ces saunas afin qu'ils s'adaptent à la demande actuelle des usagers;
- de créer des espaces chaises longues et détente en conséquence;
- d'étudier les possibilités de créer également un sauna dans la future piscine de la Gare des Eaux-Vives et ailleurs;
- d'encourager de la sorte la population genevoise à se relaxer;
- de réfléchir à l'utilisation de l'espace du fitness de la piscine des Vernets pour la mise en œuvre de la motion.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Pour mémoire, le Service des sports (SPO) de la Ville de Genève possède deux saunas. L'un est installé à la piscine de Varembé et l'autre à la piscine des Vernets. Ces équipements sont fort appréciés des usagers et des usagères et sont régulièrement saturés par manque de place. Ces équipements, vétustes et datant de 2012, ont été entièrement rénovés en 2019.

Compte tenu de la forte demande et en réponse à la motion M-1340, le Conseil administratif confirme que, dans le cadre des travaux de rénovation des piscines de Varembé et des Vernets prévus en 2022 et en 2023, le SPO proposera à la Direction du patrimoine bâti (DPBA) d'intégrer dans le programme de ces sites la création d'un espace bien-être (sauna, hammam, chaises longues, etc.).

En ce qui concerne le projet de la future piscine des Eaux-vives, compte tenu de l'exiguïté des locaux et de la densité du programme, il n'est pas envisageable d'y adjoindre un sauna.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général: Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative: *Marie Barbey-Chappuis*